

BRAHIM MERAD, NOUVEAU WALI DE BOUMERDÈS

Les contours d'une mutation

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Yazid Zerhouni, a présidé la cérémonie d'installation du nouveau wali de Boumerdès, Brahim Merad, anciennement wali de Tiaret, qui remplace à ce poste Ali Bedrici appelé à présider l'exécutif de la wilaya de Béjaïa.

Venant d'une wilaya dont il avait, rappelons-le, la charge et où le pouvoir politique qui régent le pays, faute de solutions à offrir aux Algériens, monte un véritable procès d'inquisition contre une compatriote, M. Merad entame sa mandature dans un nouveau poste avec des préjugés qui ne lui seront certainement pas favorables. Et pour cause, ce procès qui bafouise les droits fondamentaux des personnes a mis en émoi l'opinion publique nationale et a soulevé un tollé à l'étranger. L'ex-wali de Tiaret est donc partie prenante d'une faute politique grave, estiment les observateurs. Cependant, il est de tradition après chaque nomination régionale importante que l'opinion publique locale épie les premiers gestes et la moindre décision pour se faire justement une opinion sur la méthode de gestion et de détermination dont fera preuve le nouveau venu pour affronter les problèmes.

Dès lors, intéressons-nous aux supputations en cours dans le sérail local s'agissant de la mutation de Ali Bedrici à Béjaïa. De prime abord, même si la capitale des Hammadites, sur le plan politique, est tout de même plus importante que celle de l'ex-Rocher Noir, cependant les supporters de M. Bedrici s'attendaient peut-être à mieux d'autant plus que cet énarque natif des Ouadhias (Tizi-Ouzou) qui a grimpé tous les échelons de la hiérarchie de l'administration avant de se voir confier, antérieurement à

sa venue à Boumerdès, la gestion de la wilaya d'Oran, fait partie du carré des walis chargés par Zerhouni de rédiger certains textes qui régiront les collectivités territoriales notamment le projet de nouveau statut des walis. Par ailleurs, à sa venue dans la wilaya de l'ex-Rocher Noir pour remplacer l'ancien wali révoqué par Bouteflika dès son installation au pouvoir en 1999, M. Bedrici a trouvé une localité gangrenée par la corruption et sur laquelle les terroristes islamistes s'acharnaient et la dilapidation de son foncier atteignait des proportions alarmantes. Il a eu aussi à faire face aux douloureux événements du printemps Noir. Fort heureusement, mis à part un certain nombre de blessés par balle et des dégâts matériels, la wilaya de Boumerdès n'a pas eu à déplorer de décès. Or, à l'époque, il y avait le risque de voir s'incruster des groupes terroristes dans la foule des jeunes en colère. Témoignons pour l'histoire que le chef de l'exécutif ainsi que les forces de police avaient adopté une démarche tendant à contenir la vague de colère juvénile et faire en sorte que la répression reste circonscrite particulièrement dans la région est de la wilaya pour éviter le pire. Par la suite, ce furent les inondations avant la catastrophe de 2003 et ses tragédies. C'est une légende qui se vérifie. Celle qui veut que les natifs d'une région du pays connus pour leurs capacités intrinsèques se voient confier la

gestion pour le compte du système des clans du pouvoir mais sans que ces administrateurs de la demande sociale et des problèmes qui en résultent aient la décision de pouvoir influencer lourdement sur la conduite du pays.

Cette tendance s'est fortement accentuée à la prise de pouvoir de Bouteflika, constate l'opposition. La désignation à la tête de la seconde ville de la petite Kabylie serait-elle donc un juste retour de l'homme à la gestion des grandes agglomérations ? Sûrement pas, estiment certains observateurs. L'opacité qui prévaut dans les méandres du système en place laisse peu de visibilité permettant aux uns et aux autres de se faire une idée précise à ce sujet. Pour quelques responsables locaux, cette mutation obéit à d'autres considérations qui seraient d'ordre politique.

Le développement économique est complètement bloqué dans la wilaya de Béjaïa. «A l'instar de toute la Kabylie, le développement est mis en stand-by. Cette région subit la sanction décidée en 2001. Il y a par conséquent risque d'émeutes», dit un natif de cette région. La changement procède-t-il donc de la volonté du pouvoir central de relancer la machine de développement de cette région ? En tout cas, d'autres voix font une autre lecture. Il s'agirait, selon elles, de conforter les alliances économiques locales de Bouteflika afin de tenter de reprendre pied dans la capitale des Hammadites. D'ailleurs, ces alliances prêtées au président, remarque-t-on, n'ont pas manqué de lancer des messages médiatiques justes après cette désignation. Au chapitre de la gestion, à son arrivée en 1999 dans la wilaya de

Boumerdès, Bedrici avait trouvé une localité exsangue. En plus du lourd dossier lié à la gestion des séquelles du séisme qui concerne les 32 communes et qui a nécessité la mobilisation des énergies de la wilaya pendant 5 ans, le wali et son staff ont lancé quelques programmes, notamment l'expansion des capacités de l'université, les projets routiers d'envergure mais qui enregistrent d'énormes retards, le logement et des actions de développement local. Concernant la lutte contre l'accaparement illégal de terrains domaniaux, les constructions illicites et le laisser-aller, voire l'anarchie dans les espaces publics que subissent chaque jour les citoyens dans certaines communes, l'ex-patron de la wilaya avait privilégié la paix sociale.

Dans les réunions publiques avec les populations, le wali aimait insister sur sa position de commis de l'Etat et clamait à diverses occasions son légalisme quant à la gestion de l'affaire de l'Etat. Or, il était bien généralement plus laborieux de tenir une position préservant l'éthique républicaine dans un climat politique en cours et ce, depuis l'arrivée de Bouteflika au pouvoir qui voit l'administration convertie bien souvent en parti politique ou en instrument répressif dans notre pays. Les abus du clan présidentiel aux élections de 2004 et le gonflement des résultats du référendum sur la charte sur la paix et la réconciliation nationale en sont entre autres des négatifs, selon l'opposition, à inscrire à la charge du désormais wali de Béjaïa.

Abachi L.

SUITE À L'AFFAISSEMENT DU PLANCHER D'UN IMMEUBLE À SKIKDA

Les familles investissent la rue

L'effondrement des bâtisses continue de faire son lot de dégâts au centre-ville. Le dernier en date, survenu mercredi passé au 12, rue Youcef-Kaddid dans un immeuble OPGI, a provoqué des fissurations dans les murs et l'affaissement des planchers.

On ne déplore heureusement aucune victime. Depuis, l'alerte a été donnée aux autorités locales, en vain. Des familles ont investi la rue dans l'attente d'un règlement définitif qui n'a que trop duré. Au total, elles sont près d'une trentaine résidant

dans 10 étages que compte l'immeuble qui résistait aux aléas depuis au minimum... treize ans. Un rapport du CTC, élaboré en septembre 1995, en est l'illustration parfaite. On y mentionne, à l'issue de l'expertise effectuée par les services compétents, les détails suivants : escaliers en état de ruine, plancher haut de la sous-pente cassé, avec des cassures également au niveau des cloisons, plancher haut des 2^e et 3^e étages en état de ruine avec des déformations importantes pouvant s'effondrer à tout moment, infiltrations des eaux pluviales à travers la toiture en tuile qui est complètement dégradée, les planchers sont à

reprendre en totalité après évacuation des occupants. En conclusion, il est stipulé clairement que «vu les désordres constatés au niveau de cet immeuble, la sécurité des occupants est compromise».

Actuellement, tous les logements sont confrontés à la même situation : planchers chancelants, fissurations sur les murs... Selon les dires des habitants, «la goutte qui a fait déborder le vase, ce sont les travaux de démolition des murs porteurs au rez-de-chaussée pour les besoins d'un bazar». Les autorités compétentes sont tenues d'intervenir dans l'urgence afin de régler ce problème.

Zaid Zoheir

ALGER

Nouveaux gardiens auto-proclamés à El-Biar

Encore un nouvel espace gagné par de jeunes racketteurs oisifs et encore un espace perdu pour les automobilistes qui refusent de se faire racquetter !

Cela se passe à 200 mètres de l'APC d'El-Biar, dans la ruelle parallèle au boulevard Bougara où, comble de l'ironie, une structure accueillie nouvellement les services de police. Les élus n'ont-ils pas trouvé meilleur plan pour occuper les jeunes ?

Sabrina Inal

LA JUSTICE A TRANCHÉ EN SA FAVEUR

Une septuagénaire n'a toujours pas récupéré ses biens squattés à Bouzaréah

Une septuagénaire s'est approchée de notre rédaction pour se plaindre de la non-exécution en sa faveur d'une décision de justice datant de 2005, relative à l'expulsion d'un gendarme et sa famille qui squattent sa maison, sise au quartier 180, rue El-Idrissi à Bouzaréah, depuis le début de la décennie noire. Dans une lettre adressée au président de l'APC de Bouzaréah, la vieille dame a réclamé ses biens en affirmant disposer de tous les documents nécessaires justifiant ses propos. Selon le procès-verbal établi par l'huissier de justice, d'autres familles, au nombre de 23, occupent illégalement les lieux. Ces familles auraient affirmé que leur présence a été autorisée par les responsables de la commune de Bouzaréah dans le cadre de la prise en charge de familles sinistrées. Il faut noter que la décision de justice date de 2005 et la septuagénaire n'arrive toujours pas à récupérer son bien.

R. R.

UGTA DE SIDI-BEL-ABBÈS Les membres du bureau demandent l'installation d'une commission provisoire

Les membres du bureau de wilaya de l'UGTA de Sidi-Bel-Abbès raliés par les membres du conseil de wilaya demandent, par le biais d'une pétition signée par 13 des syndicalistes des instances concernées, la désignation et l'installation d'une commission provisoire au niveau de la wilaya de Sidi-Bel-Abbès.

Cette pétition a été lancée en vue de la préparation du congrès de wilaya longtemps attendu par la base syndicale. Une décision dictée par le respect des récentes résolutions du dernier congrès national qui a retenu à la tête de l'organisation syndicale M. Sidi-Saïd auquel les signataires déclarent lui accorder leur confiance. La demande d'installation d'une commission provisoire est, d'après le contenu de la pétition, dictée par le déclin perceptible de l'UGTA de Sidi-Bel-Abbès avec l'émergence des syndicats autonomes dans le secteur de l'éducation, de la santé et dans la Fonction publique, en général, par la «zizanie» engendrée, d'après les signataires, par l'actuel secrétaire général, l'éviction des vrais syndicalistes, l'absence de démocratie et de transparence et par la complaisance, lit-on, dans la pétition de M. Djenouhet qu'ils accusent d'avoir été à l'origine de cette situation. Les syndicalistes disent être disposés à assister à la future commission provisoire qui sera installée dans un seul et unique but, l'intérêt de l'UGTA au service des travailleurs.

EXAMEN DU BEM, SESSION JUIN 2008

405 professeurs plancheront sur la correction

Le lycée En-Nadjah, dans le chef-lieu de la wilaya de Sidi-Bel-Abbès, a été retenu pour le BEM session juin 2008 comme centre pour abriter l'opération de correction des épreuves, 405 correcteurs, dont 9 présidents de commission, ont été mobilisés pour procéder à la correction des épreuves de 8 068 candidats dont 4 356 filles et 3 712 garçons.

Le chef-lieu à lui seul a reçu 3 447 candidats des deux sexes dans les 49 centres prévus pour les élèves des établissements scolaires et un pour les détenus du pénitencier de Sidi-Bel-Abbès. Les candidats sont encadrés par 1 416 surveillants et 100 observateurs. Le secrétariat est assuré par 357 enseignants. Pour les épreuves de dessin, 20 centres recevront les 4 562 candidats attendus, pour celles de musique, 10 centres, les 2 286.

Concernant le BEM sportif, 7601 se sont soumis quelques jours avant le coup d'envoi du BEM aux épreuves sportives. Les délibérations auront lieu, d'après la direction de l'éducation le 18 juin prochain, et les résultats seront officiellement affichés dans la soirée.

A. M.